

**Groupe de travail Politiques Publiques**  
**Relevés de conclusions de la réunion du 7 février 2023**

---

**Étaient présents à cette réunion :**

Salariés

Antonia Vitti (SFA CGT)  
Pierre Courtois (SNAM CGT)  
Samantha Guerry (SUD culture)  
Sébastien Duenas (SUD Culture)  
François Bourcier (SNMS)  
John Zidi (CU69 / CIP)

Employeurs

Eva Duchamp (Groupe des 20)  
Claire Hébert (Les Forces musicales)  
Gautier Machado (SYNAVI)  
Pauline Huillery & Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)  
Christelle Morel & François-Xavier Laborde (Fédération des arts de la rue)  
Aurélié Montagnon (FAMDT)  
Julie Duchènes (Regroupement des Cies de danse en AURA)  
Clément Auvergne (Profedim)  
Camille Chabanon (Fevis)

Etat & collectivités

Mila Konjikovic (Région Auvergne Rhône Alpes)  
Jacqueline Broll (DRAC)  
Stéphane Frioux (France Urbaine)  
Gérard Perrodin (AMF)  
François Descoeur (AMRF)  
Céline Mathieu, Jonathan Cascina & Emmanuelle Fournier (Addacara)

Coordination

Marjorie Glas (coordinatrice COREPS)  
Nicolas Riedel (AURA SV)

---

**DETAIL DES ECHANGES**

**Tour de table et présentation de l'ordre du jour**

Suite à un tour de table, Marjorie Glas, coordinatrice du COREPS, revient sur la genèse de ce groupe, issu de la fusion des groupes politiques publiques, territoires et habitants et Production-diffusion. Chacun de ces groupes a émis des préconisations consultables sur le site du COREPS. Le comité de pilotage a souhaité que ces préconisations soient présentées courant 2023 à différents types de collectivités sur l'ensemble du territoire régional.

Plusieurs points sont à l'ordre du jour de la réunion :

1. Hiérarchisation des thèmes de travail proposés par le comité de pilotage

2. Organisation du travail, point de calendrier
3. Tour d'actualité.

### Hierarchisation des thèmes de travail proposés par le comité de pilotage

Lors de sa dernière réunion, le comité de pilotage a proposé que le groupe travaille sur les points suivants :

1. Elaboration d'une politique publique accompagnant la transition écologique du secteur
2. Repenser la relation entre les lieux et les équipes artistiques
3. Concevoir les modalités d'implantation des artistes sur les territoires ruraux et péri-urbains, envisager des modalités de diffusion sur ces mêmes territoires

**Marine Dardant-Pennaforte (Syndeac)** démarre les échanges. Elle explique que, concernant la question de l'éco-responsabilité, il est attendu que le pouvoir politique au niveau national engage une politique plus volontariste, car il existe déjà beaucoup de choses qui sont travaillées ou en cours de mise en œuvre dans notre région. Il faut les partager, les discuter et les mettre en place. Mais l'Etat doit aussi donner une ligne de conduite sur l'ensemble de sa politique culturelle.

**Claire Hébert (Les forces musicales)** ajoute qu'il existe beaucoup d'initiatives en cours de développement (divers référentiels sont en cours de définition, des réseaux se constituent). Le constat qu'elle fait est qu'il est difficile de mettre en place des référentiels communs. Il faudrait des initiatives où se partagent les réussites et les échecs de chacun.

**Céline Mathieu (Addacara)** revient sur une formation qu'elle a récemment suivie dans le cadre du CNFPT sur ces questions. Pour beaucoup de collectivités, la transition écologique est une montagne à franchir parce que l'enjeu principal se situe autour des fluides et des transports. Il est nécessaire d'élaborer une méthode de travail et un cahier des charges qui aident à avancer.

**Julie Duchènes (Regroupement des Cies de danse en AURA)** appelle à s'intéresser au projet de recyclerie culturelle à venir dans la Métropole de Lyon. Ce type de dispositif permet de sensibiliser à certaines des modalités de la transition écologique.

**Antonia Vitti (CGT)** ajoute que Samuel Valensi (Shift Project) a déjà fait une intervention sur cette question dans le COREPS. Il y a énoncé des choses concrètes à faire. Il faut que des grandes maisons y travaillent, donnent l'exemple.

**Gautier Machado (SYNAVI)** rappelle que des démarches nationales sont en cours sur l'éco-responsabilité. Il préfère que soit priorisée la question de l'implantation des équipes sur les territoires, qui lui paraît plus urgente. S'agissant de la relation lieux-artistes, la question est selon lui mal posée, il faut mettre dans le débat les collectivités publiques, car les relations entre artistes et lieux sont souvent contraintes par les politiques publiques.

**Camille Chabanon (FEVIS)** demande ce qui pourrait être apporté de plus aux initiatives déjà mises en œuvre sur les questions d'éco-responsabilité.

**Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)** considère que l'éco-responsabilité ne doit pas être réduite à une question technique. Il faut penser la question dans sa temporalité, apprendre à mutualiser davantage, travailler à une mise en cohérence des politiques publiques en la matière, penser également ces questions dans le cadre de l'économie générale des lieux et des compagnies.

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** rappelle que le comité de pilotage, en appelant à travailler la question de l'éco-responsabilité, appelait surtout à travailler à une articulation des politiques publiques en la matière et à un accompagnement des transformations des modes de production et de diffusion que la transition écologique induit.

**François Bourcier (SNMS)** appelle également à dépasser le plan technique, à travailler à des propositions plus générales, notamment dans notre rapport aux différentes collectivités, c'est là qu'il y a souvent des incompréhensions. Il appelle à mettre en commun les expériences de chacun, car la transition écologique impacte tout le monde. Il regrette enfin l'absence d'impulsion forte de la part de l'Etat en la matière.

**Eva Duchamp-Konickova (Groupe des 20)** considère que les trois questions suggérées par le comité de pilotage sont extrêmement liées. Il faudrait identifier ce qui relie ces sujets. Elle appelle ensuite à identifier l'objectif du groupe et les attendus : chartes, préconisations, modalités de travail.

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** répond que le COREPS donne une grande liberté aux groupes de travail en termes de production. Il est essentiel de se mettre d'accord en amont des travaux sur les attendus. Les travaux produits remonteront notamment au CNPS et à la DGCA. Un premier comité des COREPS est prévu pour le 13 mars 2023.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** se dit d'accord sur le fait que les trois questions sont imbriquées. Il faut en dégager les grands enjeux et identifier des priorités de travail.

**Stéphane Frioux (France urbaine)** prend la parole. Il rappelle que, pour les collectivités, la culture est une délégation parmi d'autres. L'éco-responsabilité s'inscrit dans un contexte de contrainte budgétaire important : les budgets sont contractés et la crise énergétique les aggrave. Il précise que la ville de Villeurbanne a cependant fait le choix de ne pas brider la création artistique sur ce critère. La transition écologique est un axe transversal dans beaucoup de collectivités. Il manque cependant une véritable transversalité entre collectivités, avec l'Etat, à l'échelon national. C'est peut-être là qu'un travail serait intéressant, qui permettrait de trouver des solutions politiques dans ce cadre budgétaire contraint. Il proposera à France urbaine de mener un travail transversal entre culture et transition écologique.

**Camille Chabanon (FEVIS)** demande quelle parole sera portée dans le cadre de la réunion du 13 mars à la DGCA, elle suggère de présenter les pistes concrètes déjà travaillées par les différents groupes du COREPS.

**François Descoeur (AMRF)** prend la parole. Il appelle à ne pas opposer le monde rural et le monde urbain. Il existe des spécificités rurales, notamment liées au manque d'ingénierie sur certains territoires. La transversalité doit ainsi être territoriale.

**Jonathan Cascina (Addacara)** considère que la transition écologique doit être placée au centre de l'action publique. Les projets culturels de territoires (PCT) permettent d'expérimenter beaucoup des aspects évoqués, comme la relation entre lieux et compagnies et la relation aux territoires. Il faudrait définir une méthode qui permette de prendre en compte toutes ces problématiques.

**John Zidi (CU69 / CIP)** considère que le mot d'éco-responsabilité est vaste et qu'il y a souvent beaucoup de *green washing*. La question qui doit se poser est « *Pouvons-nous faire mieux sans produire plus ?* ». La question de la sobriété doit-être posée, ainsi que celle de la baisse de l'activité qu'elle pourrait induire. Il faut probablement faire autrement et faire moins.

**Antonia Vitti (CGT)** réagit en disant que la sobriété ne peut pas passer par une réduction du travail des artistes. Elle explique qu'il y a de moins en moins d'argent pour la création. Le budget dédié à la part artistique tend à baisser depuis plusieurs années. Elle suggère que le groupe travaille, dans ce contexte, à une réécriture du cahier des charges des lieux sur leur rôle en matière artistique.

**Sébastien Duenas (SUD culture)** rappelle que la nécessité de sortir de l'injonction à la création a déjà été discutée dans le cadre du groupe Production Diffusion.

**Julie Duchènes (Regroupement des Cies de danse en AURA)** constate en effet que beaucoup de préconisations ont déjà été produites dans le cadre du COREPS. L'enjeu actuel du spectacle vivant est de produire moins et de diffuser plus. Il faut maintenant identifier les outils à mettre en œuvre pour donner de la densité à tout cela.

**Claire Hébert (Les forces musicales)** trouve qu'il serait intéressant de se pencher sur l'accompagnement à la transformation des métiers, notamment technique. Il faut en effet faire différemment, rentrer dans une économie circulaire, recycler, etc. Il faudra accompagner la modification des compétences.

**Anne-Hélène Maussier (Groupe des 20)** trouve qu'il est nécessaire aussi de s'interroger sur la question des publics. Cette question n'est pas posée à ce stade de nos échanges. Elle se pose différemment selon les territoires. Cette question des publics est primordiale, il y a des mutations importantes en cours qui impactent le secteur de manière forte, sur la question de l'éco-responsabilité mais également sur celle des droits des citoyens.

**François Bourcier (SNMS)** appelle à soulever les enjeux de la formation. Pour le moment c'est du système D, les créateurs sont démunis face à cette question de la transition écologique et de la sobriété.

**François-Xavier Laborde (Fédération des arts de la rue)** considère qu'on demande au secteur de faire toujours plus avec moins de moyens. Il faut mettre des moyens pour accompagner un système de mutualisation.

**Gautier Machado (SYNAVI)** explique que, selon lui, ce qui fait exemple c'est la mise en place concrète des choses. Il faut aller plus loin dans la mise en œuvre concrète des préconisations. Cela permettra d'identifier les difficultés de leur mise en œuvre.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** demande à mettre en place l'exemplarité. Il faut qu'autour de la table les préconisations puissent être mises en œuvre. Il faut aussi prendre en compte la question de la ruralité.

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** synthétise les propos entendus. Trois grands enjeux / propositions semblent se détacher :

- Repartir des préconisations pour en mettre en œuvre certaines
- Travailler à l'accompagnement des métiers vers une certaine sobriété (enjeu de la formation)
- Travailler à la transformation des modalités de soutien au spectacle vivant, dans un contexte de transition écologique.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** considère que l'axe 1 et l'axe 3 se rejoignent.

**Le groupe décide de repartir des préconisations des groupes de travail pour débattre des modalités de leur mise en œuvre.**

**Gautier Machado (SYNAVI)** propose que, pour chaque préconisation, un volet budgétaire soit ajouté, qui permette de réfléchir au financement de ces mesures. Les acteurs culturels passent du temps à travailler sur leurs pratiques mais on leur oppose constamment la réalité d'un budget contraint. Les travaux du groupe gagneraient en force en corrélant préconisations et budget.

**Aurélié Montagnon (FAMDT)** appuie les propos de Gautier. Elle propose par ailleurs de prioriser certains axes de travail au sein des préconisations existantes.

**Mila Konjikovic (Région AURA)** considère qu'il est intéressant de se pencher sur des cas concrets, afin de valoriser certains cas d'usage, susceptibles d'être essaimés. La Région met en place des appels à projets. Il est important qu'elle bénéficie des apports et des retours du groupe pour pouvoir les retravailler le cas échéant. Concernant l'éco-responsabilité, elle rappelle qu'il s'agit d'un axe fort de la Région, qui pourra se saisir des travaux menés en COREPS.

**Samantha Guerry (SUD culture)** appelle à entendre plus largement la parole des élus. Il faut, dans le cadre de ce groupe de travail, un retour plus important des différentes collectivités par rapport aux préconisations qui ont été faites et aussi pour connaître mieux leurs problématiques. Il faut aussi noter que les collectivités territoriales de la Région ne sont pas égales dans la mise en œuvre du développement du spectacle vivant.

**Antonia Vitti (CGT)** demande aussi à travailler la question des données chiffrées, des statistiques. Des études sont notamment produites par l'Observatoire des Politiques culturelles sur les budgets alloués à la culture.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** répond qu'il existe déjà beaucoup de données, des structures font déjà cela (OPC, DEPS...), les groupes de travail COREPS ne sont pas là pour cela.

**Stéphane Frioux (France urbaine)** appelle à réfléchir à la pertinence des chiffres présentés. Suivant la taille des communes et la présence ou non de structures de centralité, les budgets sont très différents. Dans certaines grandes villes, la part des musées, bibliothèques, etc. est souvent très

importante et les chiffres ne peuvent pas être mis en regard de ceux de collectivités ne disposant pas de lieux de ce type. Les budgets des communes sont souvent très impactés par les frais de personnel des équipements structurants. Il profite de son intervention pour revenir sur la notion de mutualisation, précédemment évoquée. La question de la mutualisation passe parfois très mal quand les élus l'emploient. Il est heureux de l'entendre aujourd'hui de la bouche des artistes, il faut travailler à développer la question de l'interconnaissance, du réseau et de la coopération entre acteurs.

**Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)** rappelle qu'il manque une représentation des départements dans les discussions.

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** explique que l'assemblée des départements de France a été sollicitée à de nombreuses reprises, sans retour de leur part. Les départements ont finalement été directement sollicités. S'agissant de la question des budgets, elle a été évoquée à plusieurs reprises dans le cadre du groupe Politiques Publiques (mouture 2022) : une grille type a été établie, mais peu de collectivités l'ont remplie. Il faudrait peut-être retravailler la grille.

**François Descoeur (AMRF)** demande quelle est la représentation des élus dans les autres COREPS et si les questions de territoires ruraux y sont traitées.

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** explique que les élus sont particulièrement bien impliqués dans le COREPS Auvergne-Rhône-Alpes, qui est par ailleurs un des rares COREPS à traiter la question des ruralités.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** précise qu'un travail autour des relations lieux / compagnies est en cours. Il est mené par le groupe des 20. L'objectif est d'aboutir à une remise à jour de la charte qui avait été créée en 2015. La charte est consultable [ici](#).

**François Bourcier (SNMS)** précise que les états généraux du Off ont déjà aussi beaucoup travaillé sur ces questions d'éco-responsabilité et de rapport entre lieux et compagnies, il y a déjà beaucoup d'écrits.

**John Zidi (CU69/CIP)** demande s'il existe un état des lieux des structures les plus gourmandes en énergie, des structures les plus écocides. Il faudrait voir à quel point une baisse d'activité, engendrée par la transition énergétique, pourrait être compensée par les pouvoirs publics.

**Pauline Huillery (SYNDEAC)** répond qu'il existe déjà beaucoup de choses produites et modélisées pour les structures culturelles. Les études montrent que le plus gros impact carbone est lié au déplacement des publics.

**Sébastien Duenas (SUD culture)** rappelle que le Shift Project a constitué une typologie des facteurs selon leur impact carbone (l'étude peut être consultée [ici](#)). Il mentionne également l'existence du "collectif So Watt?!" qui accompagne les acteurs du spectacle vivant sur les outils de calcul d'énergie. Il pourrait être intéressant de les convier si le sujet est traité.

**François Bourcier (SNMS)** insiste sur le manque de volonté des acteurs publics dans la transition écologique. Les activités culturelles représentent la vitrine d'un territoire, des enjeux économiques, qui ne les incitent pas à accompagner la décroissance de l'offre ou une certaine sobriété.

**Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)** ajoute qu'il faudrait retravailler le cahier des charges des lieux, qui entre souvent en contradiction avec les objectifs de la transition écologique.

**Claire Hébert (Les forces musicales)** informe également que la Métropole de Lyon s'est dotée d'un outil intermédiaire permettant de calculer son bilan carbone et d'identifier des pistes de travail à l'échelle des structures. Elle rejoint Pauline Huillery sur la question des déplacements du public, qui représentent l'impact carbone le plus important. L'autre source de pollution est liée aux bâtiments, qui devraient faire l'objet d'un plan de rénovation. Elle identifie deux problématiques principales qu'il faut prendre en compte pour accompagner la transition écologique : la liberté de création et la préservation de l'emploi.

**Aurélié Montagnon (FAMDT)** appelle plus largement à prendre en compte la notion d'écologie sociale dans les débats. Comment repenser la réorganisation des équipes que la transition va induire ? Il s'agit de parler de RSE.

**Jonathan Cascina (Addacara)** dit qu'il a beaucoup été question des communes dans les échanges, mais qu'il ne faut pas oublier de prendre en compte les EPCI. Il faut penser en termes de bassin de vie.

**François Descoeur (AMRF)** insiste également sur le rôle important des intercommunalités dans les transformations qui ont cours.

**Camille Chabanon (FEVIS)** propose enfin qu'un sondage soit mis en place qui permette de prioriser les préconisations en amont de la prochaine réunion.

### Calendrier de travail

La prochaine réunion du groupe aura lieu en visioconférence, courant mars. La suivante se déroulera en présentiel courant avril. Des sondages seront soumis afin de définir les deux prochaines dates.

Un sondage sera également envoyé aux membres du groupe afin de déterminer en amont les préconisations prioritaires sur lesquels le groupe souhaite avancer.

**Antonia Vitti (SFA CGT)** interpelle sur le fait que les représentants de salariés sont numériquement inférieurs aux représentants des organisations d'employeurs. Attention donc à l'interprétation du sondage le cas échéant.

L'objectif des prochaines réunions est de débattre de la mise en œuvre concrète de ces préconisations. Les débats devront être contradictoires afin que chaque type de membre (salarié, compagnie, lieux, collectivité) fasse entendre ses propres contraintes et ses propres besoins. Ce travail de mise en œuvre pourra être suivi d'une expérimentation à l'échelle de la région.

**Point d'actualité :**

**John Zidi (CU69 / CIP)** informe qu'une AG est organisée dans le cadre de la lutte contre la réforme des retraites. Cette AG aura lieu le jeudi 9 février à 17h45 à l'école des Beaux-Arts de Lyon.

**Claire Hébert (Les Forces musicales)** explique que, dans le contexte inflationniste actuel, les dispositifs d'aide qui ont été mis en place sont de véritables usines à gaz, sont très difficiles à mobiliser. En outre, le dialogue entre collectivités et Etat est compliqué dans de nombreux territoires. Les forces musicales appellent à la tenue de conférences territoriales sur la culture. Elle rappelle que l'Etat doit être le garant des labels et des conventionnements et qu'il doit à ce titre tenter de fédérer les collectivités.

**Gautier Machado (SYNAVI)** interpelle la Région sur la question des CPO : le secteur n'a pas obtenu de réponse pour le moment. Qu'en est-il ?

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** ajoute que les acteurs sont dans l'attente de ce qui va se passer lors de la commission de mars.

**Mila Konjickovic (Région AURA)** explique que le débat est toujours en cours sur les CPO au sein de la Région. La vice-présidente souhaite leur reconduction sous une forme aménagée. Des discussions sont en cours entre la Région et la DRAC pour trouver les bonnes modalités de soutien dans le cadre de conventions renouvelées. S'agissant de la commission de mars, ce sont normalement les subventions aux lieux qui seront mises au vote.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** demande où en est l'organisation de la DRAC suite au départ de Bastien Colas.

**Jacqueline Broll (DRAC)** répond que la DRAC travaille en ce moment sur une réorganisation des services, qui rapprocherait action culturelle et création. Trois scénarii sont en débat. Des décisions seront actées en juin.

Le directeur des affaires culturelles a souhaité que la réorganisation permette aux services de répondre aux trois axes de travail prioritaires suivants :

1. La transition écologique,
2. La transition numérique,
3. L'aménagement culturel du territoire.

**Jacqueline Broll** termine son intervention en insistant sur l'intérêt qu'il y a pour la DRAC à travailler sur les préconisations émises en COREPS. La région pourrait être un espace d'expérimentation possible.